

# Faut-il écrire Edouard ou Édouard ?

par Roger Chatelain

## Réponse à Louis Guéry

Ancien directeur du Centre de formation des journalistes à Paris, Louis Guéry s'est intéressé de près à la grammaire typographique. Il est l'auteur d'un *Abrégé du Code typographique* «à l'usage de la presse» (1992) et du *Dictionnaire des règles typographiques* (1996). Dans la *Gazette de Lurs* (N° 12, octobre 1999), il écrit :

« L'excellent *Guide du typographe romand* donne une règle déférente : *On ne met pas d'accent sur la lettre initiale (majuscule) d'un mot en bas de casse. En revanche, on met les accents dans un mot ou une phrase entièrement en capitales.* Curieux et contestable. »

Il est exact que, dès son origine (1943), le *Guide* a préconisé cette règle. Laquelle est devenue l'usage en Romandie. C'est d'ailleurs un des principaux points d'achoppement avec des amis français qui, non seulement ne comprennent pas cette manière de faire, mais la contestent violemment.

Il y a quelque temps toutefois, nous avons reçu, en provenance de l'Hexagone, une caution de choix. Premier ministre, Edouard Balladur avait fait publier au *Journal officiel* que son prénom devait être écrit sans accent.

Selon les tenants du *Code typographique*, les accents doivent être mis dans tous les cas et les imprimeurs suisses qui travaillent pour des éditeurs français ne se font pas faute de modifier leurs habitudes et de s'adapter.

Il est vrai qu'aucune explication n'était donnée... Et c'était d'ailleurs une des faiblesses du *Guide* de se contenter de s'appuyer sur un usage, certes bien établi, sans expliciter le pourquoi de ladite règle.

## Distinguer capitales et majuscules !

En fait, il faut opérer une distinction (ce que fera le nouveau *Guide* à paraître en l'an deux mille...) entre majuscules et capitales. Nous devons à Marc Arabyan, dans l'ouvrage *Le Prêt-à-clicher* (sous-titré «Typographie et mise en pages»), édité à l'Harmattan (1997), un exposé des motifs aussi lumineux qu'incontestable. Il écrit :

« Les *majuscules* sont des *marques linguistiques* qui signalent exclusivement les initiales des phrases, des titres et des noms propres ou qui composent les sigles. Leur sens est *sémantique* – permettant par exemple de distinguer entre la terre du jardin et la planète Terre – et *syntactique* : la majuscule initiale est constitutive de la phrase.

» De leur côté, les *capitales* sont un *enrichissement typographique*. Les grandes signalent les titres de premier niveau (ouvrages, livres, volumes, parties et chapitres). Les petites sont requises dans l'impression des patronymes et des titres courants.

» On parle de *majuscules d'imprimerie* lorsqu'il s'agit d'écriture manuscrite – par exemple pour remplir un formulaire. Cette expression signifie que les majuscules sont tracées à la main à l'imitation des capitales de l'imprimerie. Le langage courant est ici trompeur, car il n'existe pas de majuscules en imprimerie, seulement des capitales : les majuscules sont imprimées en capitales,

mais la réciproque n'est pas vraie, et toute capitale ne vaut pas pour une majuscule.

» Tous les lecteurs ne sont évidemment pas conscients de ces processus interprétatifs, mais c'est justement parce que ces processus sont inconscients qu'ils portent la lecture et qu'il faut en tenir compte.

» La même opposition vaut pour les questions d'accentuation. C'est ainsi que je n'accentue pas les majuscules... mais que j'accentue les capitales.

» L'Imprimerie Nationale accentue tout, y compris [à] majuscule : À bon entendeur, salut... C'est de l'hypercorrection. La majuscule manuscrite n'a jamais été accentuée. On écrit et on abrège Edouard, Elisabeth, Emile, E. Magne, ENA, EDF, etc. Il me semble qu'il n'y a pas à y revenir : il faut ici imprimer comme on écrit à la main, sans accent. En revanche, l'imprimerie classique a toujours accentué les capitales. C'est un siècle de dactylographie sur des machines américaines (Remington, Underwood...) dont le clavier ignorait les accents qui a fait perdre l'habitude d'accentuer les capitales. L'ordinateur permet de retrouver l'usage ancien, ce qui est une chance compte tenu du gain de lisibilité qu'il permet.

» On trouve à toutes les portes de Paris des pannonneaux annonçant fièrement :

PARIS, CAPITALE MONDIALE DES CONGRES

» Vous imaginez le visiteur étranger cherchant dans son dictionnaire ce que c'est qu'un *congre* ?

» Il aurait évidemment fallu écrire :

PARIS, CAPITALE MONDIALE DES CONGRÈS

» Un seul signe vous manque et tout est déformé. »

## La belle typographie

Qu'ajouter à cela, si ce n'est qu'autant nous militons pour qu'on accentue les capitales, autant il est contraire à nos habitudes d'accentuer les majuscules. Personnellement, j'ajouterai que, typographiquement, je trouve inélégant la majuscule accentuée. En revanche, dans mes cours, j'exige naturellement les accents sur les capitales, présentant ces exemples probants, relevés sur des affichettes de journaux :

UN PÈRE INDIGNÉ...

UN PERE INDIGNE...

AUGMENTATION  
DES RETRAITÉS!

AUGMENTATION  
DES RETRAITES!

Qui niera la confusion possible ?

« Ce ne sont que des subtilités de typographes, une espèce en voie de disparition ! » m'a dit un quidam. Il est vrai que, en ces temps de démocratisation de la composition et de l'ordinateur mis à la portée de n'importe qui, les horreurs orthographiques et typographiques pullulent...

Il n'empêche que la belle typographie est faite de subtilités et tant pis pour les non-initiés.

MÉRON Jean  
17 bis, quai André-Planson  
F-77260 La Ferté-sous-Jouarre

La Ferté-sous-Jouarre, le 17 février 2000

Objet : « Faut-il écrire Edouard ou Édouard? »  
article paru dans *RSI* 1-2000

**Revue suisse de l'imprimerie**  
Roger CHATELAIN, *rédacteur en chef*  
1, chemin de Praz-Longet  
CH-1052 LE MONT SUR LAUSANNE

J'ai bien reçu votre petit mot du 7 courant ainsi que la copie de votre article paru dans le n° 1-2000 de la *Revue suisse de l'imprimerie*, et vous en remercie.

À supposer qu'au moment de la parution de votre article vous n'avez pas égaré l'étude du 14 décembre 1998 que j'ai consacrée à la *Révision du « Guide du typographe romand »*, votre point de vue aurait-il changé? Je ne le pense pas. Ne m'écrivez-vous pas « que la commission de rédaction du nouveau *Guide* [qui a eu connaissance de mes travaux] a décidé de maintenir l'usage romand (majuscules non accentuées) [...] »!

Quoiqu'il en soit, à toutes fins utiles vous trouverez sous ce pli une nouvelle copie de cette étude. (J'en ai profité pour y porter quelques corrections et préciser certains points.)

Mais, tout d'abord, deux mises au point :

- Louis Guéry n'est pas l'auteur de l'*Abrégé du Code typographique à l'usage de la presse* édité par le CFPJ, mais un des auteurs. Il ne faut quand même pas oublier les autres rédacteurs de ce guide : Raoul Bulcourt, Adrien Hubert, Jacqueline Papelard, René Ponot et Paul Vivin. (La deuxième édition a été revue et améliorée par les mêmes, à l'exception de P. Vivin †. Nouveaux membres : Louis Larsen et Régine Riva-Hakoune.)
- Édouard Balladur n'a jamais « fait publier au *Journal officiel* que son prénom devait être écrit sans accent. » Dans la deuxième partie de mon rapport *Qualité & Typographie*, au chapitre « En question : la grammaire typographique », j'écris p. 119, n. 6 : « Conscient de la difficulté que pose cette règle romande de l'accentuation ou non des lettres capitales, Roger Chatelain m'a demandé d'enquêter sur les raisons de la non-accentuation du prénom de monsieur Édouard Balladur. J'ai donc écrit à ce dernier qui m'a fort aimablement répondu ceci : « En réponse à votre interrogation concernant la typographie de mon prénom, je vous précise que la décision de supprimer l'accent de la première lettre n'est pas de mon fait [c'est moi qui souligne]. ¶ En effet, elle est liée aux règles suivies par la direction du *Journal officiel* qui préconise notamment que lorsqu'un nom propre, et par conséquent un prénom, possède une première lettre portant un accent, celui-ci ne figure pas (lettre du 3-7-1997). » Raison pour laquelle il est préférable de se renseigner avant d'affirmer ceci par exemple : « Mais mon prénom (Édouard), fût-il porté par un ministre qui refusait qu'on y mit le moindre accent, s'écrit ainsi dans tous les dictionnaires! ». »

Maintenant, doit-on accentuer ou non capitales et majuscules? **OUI. Et cela, en toutes circonstances**, ainsi que l'exige l'actuel système graphique du français. En 1966, Vladimir G. Gak écrit à Nina Catach : « En ajoutant un accent à une lettre, on n'en change pas seulement l'aspect : sa valeur sémiotique s'en trouve modifiée, car on modifie le rapport même entre le signifiant et le signifié. C'est le système qui change... » (GAK Vladimir G., *L'orthographe du français. Essai de description théorique et pratique*, édition française établie par l'auteur et Irène VILDÉ-LOT, « Avant-propos » de Nina CATACH, SELAF, Paris, 1976, p. 8.) Ce qui est vrai pour l'ajout l'est bien entendu pour la suppression.

Qui est Vladimir G. GAK? « V. G. GAK n'est pas seulement un <orthographe>. C'est un linguiste éminent, l'un des premiers spécialistes soviétiques du français, et parfaitement au courant de tout ce qui se publie dans notre pays, dont il parle la langue mieux qu'un natif. Il est l'auteur non seulement de plusieurs dictionnaires bilingues connus, mais de nombreux ouvrages, articles, communications, portant sur divers aspects du langage de nos deux pays, et qui s'est un jour, entre autres, occupé d'orthographe. » (CATACH Nina, « Avant-propos » à l'ouvrage précité, page 6.) Nina Catach ajoute : « Il faut dire également qu'on ne considère pas en Union Soviétique les questions d'écriture avec une légèreté comparable à la nôtre. » Pour s'en convaincre, voir également Serge ASLANOFF, *Manuel typographique du russe*, Institut d'études slaves, Paris, 1986.

Mon propos pourrait s'arrêter là, d'autant que je me suis déjà suffisamment exprimé sur le sujet dans mes études critiques. Quelques remarques toutefois.

« [...] il faut opérer une distinction [...] entre majuscules et capitales »

Enfin une bonne nouvelle. Mes travaux serviraient-ils à quelque chose? Car, en effet, une majuscule n'est pas toujours capitale et elles ne doivent pas être employées l'une pour l'autre. Dans les polices de caractères comme le *Times*, le *Bembo*..., par exemple :

Times standard	ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789
Times capitales	ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 0123456789
Bembo standard	ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789
Bembo capitales	ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 0123456789

si les majuscules ont le même dessin que les capitales, la chasse, elle, n'est pas la même.

Quant aux gothiques, scriptes..., elles ne comportent que des majuscules (elles n'ont pas davantage d'italique) : en gothique, par ex., c'est l'interlettrage qui marque l'italique) :

Old English	ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstu vwxyz 0123456789
Palace Script	<i>ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstu vwxyz 0123456789</i>

Un texte composé entièrement en majuscules peut donc être complètement illisible :

**LISIBILITE**      *LISIBILITE*

et cela, même en mettant les accents sur les voyelles et les points sur les *i* :

**LISIBILITÉ**      *LISIBILITÉ*

Quant à la chasse du *Palace Script* (exemples de droite et ci-dessous), on voit bien que l'approche des majuscules a été calculée en fonction de celle des minuscules :

*Lisibilité*

Pour les polices dont le dessin des majuscules est identique à celui des capitales, si c'est la police standard et non capitales ou « expert » qui est utilisée, il faut alors penser à les interletterer pour simuler la chasse des capitales :

et non

LISIBILITÉ	LISIBILITÉ	LISIBILITÉ
LISIBILITÉ	LISIBILITÉ	LISIBILITÉ

Ce qui, en clair, signifie qu'une capitale peut être majuscule<sup>1</sup>, mais qu'une majuscule n'est pas obligatoirement une capitale<sup>2</sup>.

Au passage, combien de professionnels de la « chose imprimée » ont dans leur « saint-jean » des jeux complets de police de caractères ? Au nom de quoi peut-on exiger de nos jeunes apprentis qu'ils n'anamorphosent pas les caractères si pendant les cours ils ne disposent pas de polices capitales ou « expert » ? ... Et après, on s'étonne de la piètre qualité de la production imprimée !

Quant à affirmer – comme le fait Marc Arabyan, et vous-même puisque vous le citez sans démentir – qu'« il n'existe pas de majuscules en imprimerie, seulement des capitales : les majuscules sont imprimées en capitales, mais la réciproque n'est pas vraie, et toute capitale ne vaut pas pour une majuscule », voilà des affirmations purement gratuites qui ne résistent pas à une étude sérieuse des systèmes d'écriture ; la typographie – n'en déplaise aux typographes – n'étant qu'un procédé parmi d'autres.

Ainsi, si nous ouvrons le *Guide pratique du compositeur et de l'imprimeur typographes* de 1883 de Théotiste LEFEVRE, par exemple, c'est en vain que vous chercherez le mot « capitale ». Ce que Marc Arabyan ne saurait ignorer puisqu'il a préfacé la réimpression de 1998 des Éditions L'Harmattan (collection « Les Introuvables »). À moins que...

Les exemples ci-dessous et page suivante, tirés de *L'encyclopédie Diderot et d'Alembert*, montrent, si besoin était, à quel point « ça flotte » côté vocabulaire :

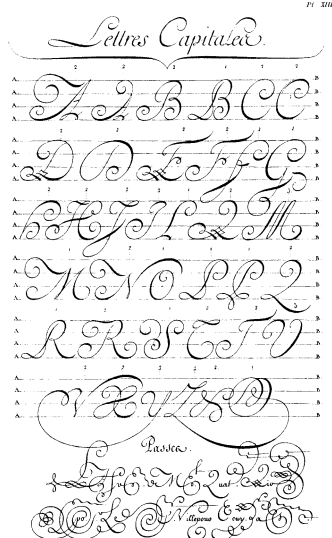


Pl. XII.

Majuscules.		Cursives.		Noms.		Valeur.		Valeur Numérique.	
Pointes Lapidaires		Rondes	Moyennes	Armenien	Latin.				
					Aib	A		1	1
					Bien	B	= heb	2	2
					Gun	G	1 heb	3	3
					Da	D		4	4

1. C'est pourquoi Albert DOPPAGNE a raison lorsqu'il écrit dans *Majuscules, abréviations, symboles et sigles* (Duculot, Paris-Gembloux, 1979, p. 5) : « Un mot, un texte entier, peuvent être écrits en capitales : ils ne pourraient l'être en majuscules : rappelez-vous vos premières années d'école où l'on vous apprenait à tracer, en écriture cursive, des minuscules et, d'un dessin souvent très différent pour la même lettre, des majuscules. Un texte écrit entièrement en majuscules de cette nature serait déchiffrable mais pratiquement illisible [voir notre exemple de la page précédente avec les polices de caractères *Old English* et *Palace Script*]. ¶ En caractères d'imprimerie, c'est différent : la lettre majuscule a le même dessin que la capitale [pas toujours] mais elle est plus grande, ce qui justifie cette distinction entre *petites capitales* et *grandes capitales*. Si nous écrivons MARCHAND en capitales, nous recourrons à toutes lettres égales en hauteur s'il s'agit du nom commun ; nous distinguerons la première lettre du mot par une taille supérieure si notre dessein est d'écrire MARCHAND, nom de personne. MARCHAND, nom de personne, écrit en capitales, devra débiter par une grande capitale. Cette lettre sera une majuscule. »

2. Claude MEDIAVILLA (*Calligraphie...*, p. 150) fait remarquer que jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, « pour tracer les titres, le début de certains chapitres ou simplement les lettres majuscules, on [utilisait] alternativement la capitale romaine, la rustica et l'onciale. » Pour David HARRIS (*L'abc du calligraphe*, p. 16), « la rustica, utilisée jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, faisait partie d'une « hiérarchie des écritures » : la rustica ouvrait les chapitres, l'onciale les premières lignes, et le reste du texte était écrit en minuscule caroline. »



ALPHABET									
Islandois			Anglo Saxon		Moeso Gothique		Gothique Carré. Ex. Alberto Durero		
Fig	Nom	Profilence	Majuscule	Minuscule	Valeur	Fig	Valeur		
A	Aar	A	A	a	A	λ	A	a	p
B	Biarke	B	B	b	B	β	B	b	q
Ɔ	Knooſ	C	E	c	C	Γ	Γ		
Ɔ 4	Dyß	D	D	ð	D	Δ	D		
Ɔ	Stuogen ju	E	E	e	E	€	E	Ɔ	r

Voilà pour les typographes et la typographie. Je ne crois pas devoir poursuivre la démonstration ici. (Vous trouverez d'autres développements dans mes études, pas seulement dans les pages que vous mentionnez dans votre lettre.)

Pour le paléographe, la *capitale* (ou *écriture monumentale*) représente l'archétype d'un groupe d'écritures (chacun pouvant comporter plusieurs variantes). Autres groupes d'écritures : la *cursive* (ou *écriture commune classique*), l'*onciale* et la *semi-onciale* (appelée plus justement *minuscule primitive* ou encore *nouvelle écriture commune*), la *caroline*, la *textura quadrata*, etc. Là encore, comme me l'a fait remarquer Denis MUZELLE, chef de la section « Paléographie latine » à l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes de Paris), la nomenclature ne fait pas l'unanimité chez ses confrères.

Pour l'informaticien, « [...] à un caractère peut correspondre plusieurs glyphes [images] : ainsi, la majuscule latine A peut-elle s'écrire avec différents glyphes tels que A, A, A, A, voire A ou A ! [Mes exemples sont quelque peu différents, mais l'idée est la même.] Réciproquement, à un glyphe peut correspondre plusieurs caractères, par exemple, hors contexte, on ne sait pas si "A" est la capitale latine A ou la majuscule grecque *alpha*. » (ANDRÉ Jacques, « Typographie et Internet », *graphé* n° 14, nov. 1998, p. 11.)

Concernant l'emploi de la capitale/majuscule, les linguistes distinguent deux fonctions : la *fonction démarcative* et la *fonction distinctive*. D'où l'idée de réserver le mot *capitale* à la fonction démarcative<sup>1</sup> et celui de *majuscule* à la fonction distinctive (dans ce cas, la majuscule est utilisée seule).

Pour séduisante qu'elle soit, cette façon de voir ne résiste pas à l'usage. En effet, l'initiale d'une phrase par exemple peut très bien être < majuscule > ou minuscule, ce que démontre L. G. Védénina (*Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Peeters-Selaf, 1989, page 106) : « La stylistique joue avec cette opposition [majuscule/minuscule], annulant la majuscule afin de rapprocher les phrases. Telle est la manœuvre de M. Butor qui souligne ainsi l'unité des trois paragraphes (3, 4, 5) dans le passage ci-dessous [...] » Le procédé inverse étant utilisé dans les vers par exemple « pour [les] rendre plus autonomes et plus voyants [...] »

1. Associée à un autre signe (. ? ! :), la capitale/majuscule sert alors à ponctuer et à hiérarchiser le texte. Venant « en tête », elle sera tour à tour initiale de texte, initiale de phrase, initiale de citation, initiale d'alinéa, initiale de vers, initiale de définition (dans un contexte), initiale de référence, initiale de parenthèse, initiale de mot (dans un renvoi par exemple), initiale d'abréviation, etc. Des formes particulières de cette dernière existent et marquent tout spécialement le début d'un texte, d'un livre, d'une partie, d'un chapitre, d'un paragraphe, d'un alinéa : ce sont les *lettres ornées*, parmi lesquelles on a distingué la *lettre de deux points* (dont la force de corps correspondait au double de celle employée dans le texte), la *lettre grise* ou *lettre historiée* et la *lettrine*. Historiquement, cette initiale pouvait être < majuscule > ou minuscule (comme dans ces exemples) :

## Chez Nous État civil

composée en gras et/ou en couleur, accompagnée ou non d'un pied de mouche, etc., et appartenir à des groupes d'écritures différents. Il semblerait que ce soit dans le texte gothique qu'apparurent ensemble pour la première fois les minuscules et majuscules d'une même écriture : « C'est dans l'écriture bâtarde que l'on combine pour la première fois des minuscules et des majuscules, et que l'on utilise des majuscules gothiques pour marquer les débuts de phrase et les noms propres. » (HARRIS David, *L'abc du calligraphe*, Dessain & Tolra, Paris, 1995, p. 10.)

Le même procédé peut être utilisé pour le titre d'un livre ou d'une revue, un logo, etc.  
Exemple : le titre de la revue créée par François Richaudeau :

## communication & langages

*Communication* et *langage* sont deux noms communs. De nos jours, il n'est pas d'usage de les composer avec une majuscule. Ici, le graphiste a su indiquer au lecteur qu'il s'agit d'un titre sans pour autant faillir à l'usage. Qui plus est, les éléments composés en gras permettent d'abrégier le titre en **c&l**.

Contrairement à ce qu'affirme M. Arabyan, ce ne sont pas les majuscules qui « composent les sigles », mais bien les capitales : ÉDF-GDF, ÉNA, etc. La majuscule n'intervient que dans les sigles qui peuvent être prononcés comme des mots : on parle alors d'acronymes. Exemples : Assedic (ASSEDIC), Unesco (UNESCO), Capes (CAPES), etc. Quant à parler de « majuscules d'imprimerie » ! Ce n'est pas parce que ça se dit qu'il faille le répéter.

« Tous les lecteurs ne sont évidemment pas conscients de ces processus interprétatifs, mais c'est justement parce que ces processus sont inconscients qu'ils portent la lecture et qu'il faut en tenir compte. » Mon surconscient me dit que... Il fallait bien caser « papa Freud » quelque part, sinon ça ne ferait pas sérieux ! Ça manquerait de crédibilité...

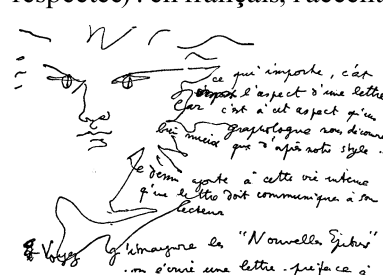
Ainsi, qu'il s'agisse de calligraphie, d'écriture manuscrite ou de typographie, nous aurions la nomenclature suivante :

- Les **capitales**, qui « [...] servent pour des vedettes, pour des titres, et que, quand elles sont utilisées pour le corps du texte, c'est qu'il s'agit, ou de livres de luxe, ou d'affiches, ou d'inscriptions, qui sont des copies parmi lesquelles les humbles épitaphes, innombrables, gardent encore un caractère de solennité. » (MALLON Jean, *Paléographie romaine*, Scripturae monumenta et studia III, Madrid, 1952, p. 159-160.)
- Les **petites capitales**, qui peuvent être utilisées comme les capitales pour des titres de deuxième niveau par exemple, ou pour des titres qui nécessitent la mise en vedette d'un mot ou d'un groupe de mots (la grande capitale devient alors majuscule), ou pour composer le premier mot qui suit (les premiers mots qui suivent, voire toute la ligne) la lettrine, les préfaces, les jeux de scène, les apartés, un sigle, un mot, une expression... à l'intérieur du texte courant.
- La **lettrine**, qui permet d'« initialiser » (et donc d'organiser) les grandes parties du discours.
- La **majuscule** qui – associée à un signe de ponctuation – sert à marquer le début d'une phrase, d'une citation, d'un alinéa... (signe-phrase), ou qui – utilisée seule – est réservée aux ensembles suivis de caractères et sert à distinguer un mot ou un groupe de mots (signe-mot).
- Les **minuscules** (ou « **bas de casse** »), cette dernière expression devant être réservée à la composition manuelle).

### Accentuation des majuscules

Concernant l'accentuation des majuscules, qu'elles soient « grandes capitales », « minuscules » ou initiales (lettrines), deux choix sont possibles :

1. Elles appartiennent à la tradition typographique. Dans ce cas, elles doivent être accentuées en toutes circonstances (bien entendu, l'orthographe des textes anciens doit être respectée) : en français, l'accent a pleine valeur orthographique. Dans le cas de la lettrine,



écrire : *Ô*rage, ô... et *Orage*..., par exemple, ne signifie pas la même chose. Le contexte ne suffit pas toujours. Et même dans ce cas, ce ne saurait être une raison pour ne pas accentuer.

2. Comme à l'époque de Gutenberg, le dessin de la majuscule ou de la lettrine est confié à un illustrateur. Dans ce cas tout est permis, y compris l'omission de l'accent. Exemple : cette lettre de Jean Cocteau, extraite



J'aggrave mon cas : comme François Richaudeau, je suis favorable au point sur le *Î* capitale (et majuscule)<sup>1</sup>.

« C'est un siècle de dactylographie sur des machines américaines... (Marc Arabyan). » Décidément, cet auteur est une véritable « éponge » : il gobe tout, ramasse tout... Si encore il transmettait ses informations avec humilité : « Il me semble qu'il n'y a pas à y revenir » ; « À bon entendeur, salut... » ; « C'est de l'hypercorrection. » ; etc. Ça finit par devenir lassant d'entendre toujours les mêmes poncifs, les mêmes lieux communs, les mêmes clichés. Qui sont plutôt méprisants à l'égard des dactylographes.

Selon les typos, l'accentuation des capitales se serait perdue avec l'apparition des machines à écrire. N'est-ce pas curieux ! Car, enfin, si on observe les touches du clavier de l'OLIVER 6, de 1896, par exemple, il semble bien que les caractères  $\grave{\text{c}}$   $\grave{\text{a}}$   $\grave{\text{ç}}$   $\grave{\text{à}}$   $\grave{\text{â}}$   $\grave{\text{ä}}$   $\grave{\text{ä}}$   $\grave{\text{ä}}$  et  $\hat{\text{e}}$  sont ce qu'on appelle dans le métier des « accents flottants »<sup>2</sup> :



Quant à la DACTYLE, de 1908, elle disposait du « o-e liés »<sup>3</sup> (Œ/œ), etc.<sup>4</sup>.

1. Si Claude MEdiAVILLA, calligraphe, prône l'accentuation des capitales et des majuscules, il refuse catégoriquement le point sur le *Î* capitale ou majuscule, prétextant que ce dernier n'est pas utile. Malgré l'estime que j'ai pour lui, pour moi cet argument n'est pas recevable, d'ailleurs, même dans le cas de l'écriture manuscrite, nombreux sont ceux qui, instinctivement, mettent un point sur le *Î* capitale. Exemples : Fernand BAUDIN, dans *La typographie au tableau noir*, Retz, Paris, 1984, p. 66 (exemple de gauche). Même chose avec cette typoésie de Jérôme PEIGNOT (au centre) ou cet écrit de Christian PAPUT (exemple de droite).

HANNIBAL  
HAN'NIBAL

HOM-I-DOM-  
MAGES  
PLU-RA-FRO

Jean

Le *I* latin vient du grec « iota », qui remonte au « yod » phénicien. (Son nom signifiant « main », on le fait remonter à un hiéroglyphe égyptien qui représentait la main et le poignet. Les lettres latines *I*, *Y* et *J* dérivent du *yod* hébreu.) Sa forme n'a guère varié depuis le grec occidental : le *I* est toujours représenté par un simple trait vertical, appelé *haste* ou *montant*. Les Romains employaient aussi bien le *I* comme voyelle que comme consonne. Si le *I* voyelle n'a pas changé de forme, le *I* consonne, lui, a donné naissance à la dixième lettre de l'alphabet : *J*. Au XI<sup>e</sup> siècle, on a surmonté le *i* minuscule d'un accent pour le distinguer des jambages verticaux d'autres lettres, et ce n'est qu'au cours du XII<sup>e</sup> siècle que le point sur le *i* est devenu d'un usage courant. Dans *Calligraphie...*, Claude Mediavilla fait d'ailleurs remarquer que dans la caroline classique de l'École de Tours, le *i* ne possède pas de point.) Si le point sur le *I* capitale n'est pas utile, on peut donc en dire autant de celui du *i* minuscule :

ILLISIBILITÉ	illisibilité	ILLISIBILITÉ	illisibilité
ILLISIBILITÉ	illisibilité	ILLISIBILITÉ	illisibilité
ILLISIBILITE	illisibilite	ILLISIBILITE	illisibilite

Le *lll*... en caractères « bâtons » n'est quand même pas très lisible. Oui, je sais, il y a les habitudes de lecture, le subconscient, etc. Et puis, je n'ai peut-être pas tout compris. Alors j'attends qu'on m'explique (le 1, c'est exprès).

2. L'OLIVER 6, de 1896, était une machine à écrire à frappe verticale. Comme on peut le constater, chaque touche comportait trois caractères. Elle fut utilisée lors de la première guerre mondiale. Il est possible d'en admirer une dans le hall d'entrée de Gobelins, l'école de l'image, site de Noisy-le-Grand (93).

3. André JOUETTE fait remarquer dans son *Dictionnaire d'Orthographe et expression écrite* (p. 471) que le nom du signe Œ/œ est « o-e liés » et non « e dans l'o ». P.-V. BERTHIER et J.-P. COLIGNON écrivent dans le *Lexique du français pratique*, (p. 260) : « On lie également l'O et l'E [...] et oe (non liés) [comme par exemple dans le *Guide pratique* de Théotiste LEFEVRE] ». Il semble bien qu'au départ il n'était question que de câlins, pas de viol ou de « rentre-dedans ». Je rappelle que le signe œ a été emprunté à l'alphabet latin, notamment pour empêcher que le mot *œil* ne se confonde avec *ueil*, graphie ancienne de (je) veux, et s'y est conservé, ainsi que dans ses dérivés. Bref, si les auteurs précités ont raison, je ne pense pas que le Œ de la casse de Diderot et d'Alembert soit très orthodoxe. D'ailleurs, lorsque j'ai montré à des typos qu'on pouvait réaliser ce signe avec une machine à écrire mécanique, ils n'ont pas manqué de me répondre : « Ça, môssieur, c'est pas de la typo. C'est de la dactylographie. » Sous-entendu... Depuis, on m'affirme que cette graphie est correcte et traditionnelle ! Qui croire ?

4. La DACTYLE, de 1908, était une machine portative à trois rangées de touches, de fabrication française.



En fait, ce sont bien les typographes qui sont à l'origine de cette aberration, ce que certains, d'ailleurs, reconnaissent volontiers<sup>1</sup>.

Pour montrer à quel point l'accentuation des capitales leur a toujours posé un problème, ces quelques lignes du *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, 2<sup>e</sup> édition (1975), p. 7 : « [...] sauf en ce qui concerne la lettre *A isolée* (sur laquelle l'accent grave serait disgracieux), on veillera à utiliser systématiquement les capitales accentuées. » Un errata a supprimé la première partie de la phrase (barrée ici) dès la parution du *Lexique*. Cette fois, le sérieux et la logique l'ont emporté.

Ces questions d'esthétique et de lisibilité occupent les typographes depuis l'invention de l'imprimerie. Elles sont à la typographie ce que la gauche et la droite sont à la politique. Bien entendu, on retrouve les extrêmes et un soi-disant centre – le « marais » – où certains aiment patauger.

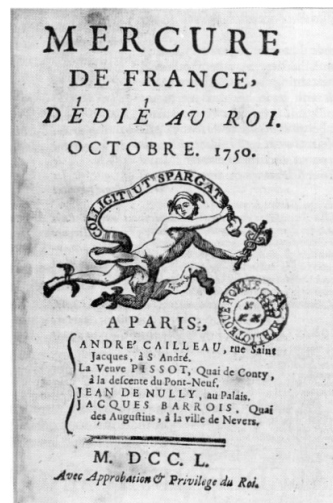
Il est vrai que les accents sur les capitales – pis encore, sur les majuscules – ce n'est pas très beau. Conscients de ce problème, des constructeurs comme Scangraphic ont proposé des solutions. Des dessinateurs de caractères comme Cassandre ont résolu le problème à leur façon (exemple, Le Peignot) :

É È Ê Ë

Et puis, le dessin des accents n'est pas le même en minuscule et en capitale dans les polices de caractères dignes de ce nom :

police standard É é È è Ê ê Ë ë      police « expert » ÉÉ ÈÈ ÊÊ ËË

Dans l'exemple de gauche, le dessin des accents est identique pour les minuscules et pour les capitales; dans celui de droite, on voit bien que les accents (flottants) qui accentuent les capitales ont été redessinés pour tenir compte de leur chasse, plus importante.



La lisibilité a aussi ses « extrémistes ». Dans l'exemple ci-contre (« Une » du *Mercur de France* d'octobre 1750, extrait de BLASSELLE Bruno, *Histoire du livre*, vol. I, « Découvertes Gallimard », Paris, 1997, p. 126), voyez comment le typographe a accentué les capitales : DÉDIÉ, A PARIS, ANDRE' ... C'est que les typographes n'ont pas attendu les « banlieusards de la typographie » pour faire du « n'importe-quoi ».

À certaines époques, certains typographes respectueux de la langue française composaient les lettres accentuées ainsi :

OFFRE SPÉCIALE

De nos jours, on assiste au même phénomène avec le point sur le Í capitale : **OFFRE SPÉCIALE**  
C'est que certaines manies... sont tenaces.

1. Ainsi René Ponot : « Profitons de l'occasion pour dénoncer l'opinion répandue avec la complicité de certains typographes, selon laquelle les accents « ne se mettent pas » sur les capitales. S'il en était ainsi y aurait-il des cassetins pour les E accentués? En fait les accents, souvent débordants, se cassent et le compositeur en manque. Et il est plus commode de dire qu'il n'en existe pas. Reconnaissons toutefois que les lettres accentuées peuvent effectivement faire défaut dans les compositions en ligne-blocs du fait de l'origine américaine des matrices (langue n'utilisant pas les accents) et parfois aussi pour des raisons techniques (rabotage des lignes en sortie de moule). » (PONOT R., *Techniques graphiques*, Fédération nationale des maîtres artisans et petites entreprises des métiers graphiques, Paris, 1975, p. 24.) De même, Frédéric Tachot avoue que s'il a utilisé des capitales non accentuées lorsqu'il était linotypiste, c'était parce que « le temps pris par la mise en place d'un moule spécial pénalisait la production. De plus, ce moule ne permettait pas la composition d'une même ligne contenant des capitales et des bas de casse « descendantes », qui auraient été coupées. Pis encore, la Linotype utilisait des matrices duplexées, imposant une même chasse au romain, à l'italique, voire au gras. Quant au « Ç » capitale, le moule à accents ne permettait pas d'obtenir la cédille... Et pourtant, nombreux sont les typos rigoureux qui sont devenus opérateurs, suivant le code typo tout en l'adaptant à la technique de la Linotype. » (TACHOT Frédéric, « Le code typographique, pour qui? pour quoi faire?, *graphé*, bulletin de l'Association pour la promotion de l'art typographique, n° 16, novembre 1999, p. 3.)

Bref, quelle que soit la technique utilisée, l'accentuation ou non des capitales et des majuscules dépend uniquement de la conscience professionnelle des opérateurs<sup>1</sup>. Car – il faut bien le reconnaître –, comme au temps du plomb, les typographes et paoistes d'aujourd'hui sont nombreux à avoir un « poil dans la main ».

Tout cela pour dire que vouloir et imposer uniquement l'accentuation des capitales mais pas des majuscules n'a aucun fondement : c'est de la masturbation intellectuelle de spécialistes, pour ne pas dire du maniérisme<sup>2</sup>...

On ne le répétera jamais assez : **la langue française ne doit sous aucun prétexte être sacrifiée sur l'autel de la technique, de l'esthétique<sup>3</sup> ou de la subjectivité.**

Quant à dire que « l'ordinateur permet de retrouver l'usage ancien », si c'est vrai en théorie c'est plutôt rare dans la pratique. Comme le fait remarquer Jacques ANDRÉ à propos d'Internet (« Typographie et Internet », *graphé* n° 14, novembre 1998, p. 11-12) : Certains croient « qu'il n'y a pas de lettres accentuées sur Internet » alors qu'en fait les accents disparaissent au hasard de nœuds du réseau ou de terminaux qui ne respectent pas les normes. [... jusqu'au jour] où effectivement Microsoft, Adobe et autres IBM obligeront à les utiliser et les utiliseront eux-mêmes. La normalisation des caractères demeure un problème de typographes, d'ingénieurs mais aussi et surtout de commerciaux et de politiques! » J'ajoute – et ce n'est pas Fernand Baudin qui me contredira – qu'il s'agit d'abord et surtout d'un problème d'éducation<sup>4</sup>, ce qui concerne tout le monde, pas seulement les enseignants et les pouvoirs publics.

1. De même, les dactylographes consciencieux mettaient les accents à la main, voire en « Letraset ». Ainsi James G. FÉVRIER, dans *Histoire de l'écriture*, Petite bibliothèque Payot, Paris. (L'extrait ci-dessous est tiré de la page 89) :

**L'ÉCRITURE ANNAMITE (CHŪ'NŌM ET QUŌC NGŪ')**

2. N'est-il pas à la fois surprenant et amusant – enfin, façon de parler – de constater que ceux qui prônent la suppression des accents sur les majuscules (voire même sur les capitales), sont les premiers à critiquer la dernière réforme de l'orthographe, précisément à cause d'accents qui sont passés à la trappe. Évoquez la cohérence, ils prennent vos remarques pour des insultes.

3. Vous trouvez « inélégant la majuscule accentuée ». Moi aussi, figurez-vous. Surtout la préposition *À*. Calligraphes et écrivains aussi. Alors nous nous adaptons. Voyez comment les auteurs de bandes dessinées accentuent le *À* dans leur texte (voir p. 6). Car il faut bien le comprendre : seul l'accent permet de distinguer la préposition *À* de la première lettre de l'alphabet français (*A*), de l'indicatif du verbe *avoir*, du symbole de l'*ampère* (*A*) ou du préfixe d'origine grecque exprimant l'idée d'absence, de privation : *A*.

« Il est contraire à [vos] habitudes [et celles des Suisses] d'accentuer les majuscules. » N'y a-t-il rien de plus stupide... qu'une habitude! Vous croyez sans doute que notre système d'accentuation a toujours existé. Que notre façon de ponctuer était semblable à celle de nos ancêtres!... Feriez-vous partie de ceux qui regrettent les anciens systèmes? La tradition, c'est la vie. Elle n'a rien à voir avec une quelconque nostalgie... d'un temps définitivement révolu. [...] qui dit tradition, dit mouvement, transition, durée, vie; et pour la saisir sur le vif il ne s'agit plus de retourner aux sources comme à des points stables, mais d'observer la ligne mouvante qui semble disparaître parfois pour rejaillir de nouveau, comme ces cours d'eau qui ne cessent de couler sous terre, demeurant cachés tant qu'ils ne sont pas dégagés des sables qui les recouvrent. » (LOSSKY Vladimir, extrait de l'article : « Vladimir Lossky, homme d'Église », *Contacts*, n° 106, 1979, p. 235.)

4. « Le 13 février 1984, M. François Mitterrand, président de la République, invitait l'administrateur du Collège de France à bien vouloir réfléchir à ce que pourraient être, selon lui, les principes fondamentaux de l'enseignement de l'avenir, intégrant la culture littéraire et artistique la plus universelle, avec les savoirs et les méthodes des sciences les plus récentes. La réponse de M. Yves Laporte, administrateur, président de l'Assemblée des professeurs, fut publiée en 1985 sous le titre : *Propositions pour l'enseignement de l'avenir, élaborées à la demande de Monsieur le Président de la République par les professeurs du Collège de France*. [Parmi les propositions intéressantes, celle qui consiste à définir un] *minimum culturel commun*, c'est-à-dire *le noyau de savoirs et de savoir-faire fondamentaux et obligatoires que tous les citoyens doivent posséder... les savoirs fondamentaux qui sont la condition de l'acquisition de tous les autres savoirs... Tout devrait être mis en œuvre pour donner à tous une maîtrise réelle de la langue commune, écrite et parlée – surtout en situation publique.* » (Dans Fernand BAUDIN, *L'effet Gutenberg*, p. 13). À lire ce qui suit, il y a urgence : « Lorsque l'on ne considère que les jeunes gens ayant quitté le système scolaire en classe de troisième sans diplôme (soit un quart environ de notre population), on découvre que plus de 33% sont en situation d'illettrisme profond, soit quatre fois plus que dans la population générale des jeunes adultes : un élève sur trois ayant passé entre dix et douze années à l'école en sort donc illettré. » (BENTOLILA Alain, « L'illettrisme au cœur de la langue. De l'illettrisme à l'échec », dans PANORAMIQUES, *L'ortographe? C'est pas ma faute!*, Éditions Corlet, 14110 Condé-sur-Noireau, n° 42, 4<sup>e</sup> trim. 1999, p. 120.)

Vous écrivez : « Nous devons à Marc Arabyan [...] un exposé des motifs aussi lumineux qu'incontestable. » Mazette! Si vous voulez je peux vous fournir les cierges, l'encens, l'huile... Pour le saint chrême, il faudra attendre un peu : je dois interroger le <synode>.

Je peux aussi demander à l'ami Fred s'il veut bien l'adouber <seigneur de la co[q]uille> lors de la prochaine fête de la <saint-jean-porte-latine> (6 mai). Vous pourriez être parrain!

Voilà, cher Confrère. Tous les ingrédients sont réunis pour, qu'enfin, vous me détestiez!...

Les quelques exemples et arguments développés ici suffiront-ils, ou devrai-je repasser une énième couche?

Question : comment prononcez-vous Edouard? Je ne suis pas certain que tous les Édouard de France, de Suisse et d'ailleurs apprécieront la mélodie!

Le système graphique du français diffère de celui de l'anglais, du russe, du chinois, etc. Il n'appartient ni aux <Marc Arabyan>, ni à vous, ni à moi, de le changer. Comme l'a fort bien dit Stanley MORISON : « Dans tous les genres durables d'imprimés, la seule raison d'être de l'imprimeur est de mettre en valeur non pas son talent, mais celui de l'auteur. » Il me semble que c'est un minimum. Et quand il serait vrai qu'à notre époque il y a de moins en moins d'auteurs, comme il y a de moins en moins d'orthographistes et de typographes, ne saurait en aucune façon remettre en cause le principe.

Dans mon étude : *En question : la grammaire typographique*, j'ai montré brièvement (p. 46 à 51) de quelle façon l'orthographe<sup>1</sup> avait évolué depuis l'invention de l'alphabet<sup>2</sup>. En effet, seule une étude sérieuse de l'histoire de notre système d'écriture permettra de mettre un terme à toutes nos dissensions et aux ragots, inepties et autres des individus de tout poil qui <croient savoir><sup>3</sup> : « Il est certain qu'une histoire du code typographique reste certainement à écrire, en tout cas pour la France, car il est possible que les Anglo-Saxons aient abordé le sujet. Reste que ce travail est une véritable thèse de doctorat, car il faut consulter tous les manuels de typographie, depuis l'*Orthotypographia*. » (Lettre à l'auteur du 21.7.1999 de Paul-Marie GRINEVALD, conservateur de la bibliothèque de l'Imprimerie nationale.) D'où – je ne cesse de le dire et de l'écrire – la nécessité d'une étude comparée et raisonnée de tous les codes<sup>4</sup>.

1. À ne pas confondre avec l'orthographe. Pour Fernand BAUDIN (*L'effet Gutenberg*, pages 100 et 179), « l'orthographe est invariable à l'intérieur d'un même ouvrage », alors que « l'orthographe d'un même mot peut varier dans une même ligne. Selon le contexte graphique ou grammatical le même mot peut venir en capitales, en petites capitales, en romain, en gras, en italique, entre guillemets, etc. Cela fait partie de l'orthographe autant que la disposition du mot et du texte dans la page. »

2. Pour certains, un tel exposé serait « extra-chartésque », pour d'autres « hors sujet », et allongerait la liste de mes « nombreuses digressions »... Ce n'est pas l'avis, il est vrai, d'une petite minorité. Car nous sommes bien au cœur du débat.

3. Là encore, ce n'est pas F. Baudin qui dira le contraire. Pour la composition manuelle jusqu'à nos jours, *L'effet Gutenberg* en est la parfaite illustration. Ce livre dérange. Tant mieux! Pour ma part, j'estime qu'il devrait faire partie du <saint-jean> de tous les professionnels de la <chose imprimée> et que son étude devrait figurer dans tous les programmes scolaires, à commencer dans celui des écoles qui enseignent la communication graphique. (Par charité, permettez-moi de ne pas relater ici les propos que tiennent certains de mes collègues enseignants.)

4. C'est ce qu'a fait pour l'orthographe Nina CATACH et ses collaborateurs du CNRS-HESO (Histoire et structure des orthographes et des systèmes d'écriture) dans le *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Larousse, « Trésors du français », Paris, 1995 : 30 années de recherches. Alain REY et ses collaborateurs pour l'histoire de la langue dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1992 (2 volumes) et 1998 (3 volumes au format de poche). Puis-je me permettre de vous signaler l'excellente étude de Merritt RUHLEN, *L'origine des langues : sur les traces de la langue mère*, collection « Débats », Belin, Paris, 1997, sans que mon propos soit déclaré lui aussi hors sujet? Pensez donc, Merritt Ruhlen démontre que les langues d'Europe, membres de la célèbre famille indo-européenne, aurait des liens avec les autres langues du monde. Que « les langues actuellement parlées sur Terre sont toutes les descendantes d'une seule langue ancestrale. Dans un livre clair et vivant, il prend les lecteurs à témoin et leur propose de découvrir ce qu'il nomme le <canular scientifique du siècle> : le refus de nombreux linguistes de considérer l'hypothèse d'une origine commune des langues. L'existence d'une <langue mère> défendue par Merritt Ruhlen est pourtant parfaitement compatible avec les arguments fournis par l'archéologie et la génétique en faveur de l'origine unique de l'homme. Selon toute vraisemblance, l'expansion des langues a suivi l'évolution ►

Je suis désolé de vous l'écrire, mais votre article n'apporte aucun élément nouveau au débat. Pour L. GUÉRY (*Gazette de Lurs*, n° 12, octobre 1999), le point de vue adopté par le *Guide du typographe romand* est « curieux et contestable. » En quoi est-il curieux et contestable? Pour N. CATACH (*La ponctuation*, p. 83), il est « discutable ». En quoi est-il discutable? Je pourrais citer ainsi à l'infini. C'est en vain que vous chercherez les réponses chez ces auteurs. Ces arguments – comme ceux de M. Arabyan que vous avez fait vôtres – relèvent purement et simplement de la subjectivité, etc.

Vous concluez par « il est vrai que, en ces temps de démocratisation de la composition et de l'ordinateur mis à la portée de n'importe qui, les horreurs orthographiques et typographiques pullulent... ¶ Il n'empêche que la belle typographie est faite de subtilités et tant pis pour les non-initiés. »

Ainsi, selon vous, la démocratisation serait cause de toute cette pollution. Qu'en pense la démocratisation? J'attends!... (Je risque d'attendre longtemps.) La démocratisation n'a jamais été une cause, mais un effet. (Je vous renvoie à toutes mes digressions, mes propos hors sujet, etc.) Remarquez, elle fait un bouc émissaire bien commode et très présentable. Comment les professionnels de la « chose imprimée » en sont arrivés au stade actuel? Silence radio! Je sens que pour moi aussi le moment est venu de garder le silence, au moins temporairement. C'est que « toute vérité n'est pas bonne à dire ».

**« Ce ne sont que des subtilités de typographes, une espèce en voie de disparition! »**  
 Quand il serait vrai – ce que plusieurs disent – que tous ces beaux discours « ne sont que des subtilités de typographes », que nous appartenons à « une espèce en voie de disparition! »... c'est plutôt bon signe. Non! On ne devrait pas tarder à être classés comme « monument historique », comme « espèce en voie de disparition » qu'il faut protéger à tout prix. Peut-être même touchera-t-on une pension? Ne serait-ce que pour qu'on leur foute la paix.

Après le débat du 6 mai 1999 à Estienne, un participant m'a dit : « Tout cela, ce ne sont que des combats d'arrière-garde. Ça ne sert à rien... » Je lui ai alors répondu qu'« il faisait non seulement insulte à mon intelligence mais également à mon discernement. Que mes travaux ne servaient pas à rien puisque j'avais prévu de les enterrer dans des jarres en terre cuite. Dans mille ou deux mille ans, un quidam les trouvera, les déchiffrera... puis il dira : « Déjà, du temps de Méron!... » »

Dans notre espace-temps, il existe deux types de temps (je simplifie) :

- le temps orienté : celui dont rend compte l'histoire;
- et le temps cyclique : celui de la nature.

L'homme est soumis à ces deux types de temps. Sans développer le sujet, disons que si l'intelligence est orientée, la bêtise, elle, est cyclique. À chacun sa voie. Ceux pour qui le temps est orienté placent l'âge d'or, la finalité..., dans le futur. Les autres – les plus nombreux, la masse si vous voulez – les placent dans le passé. Ainsi, nous serions passés de l'âge d'or à l'âge d'argent, puis de bronze, enfin de fer. Pour l'initié – puisque vous parlez des non-initiés – c'est dans l'instant présent que ça se passe. Il ne se demande pas s'il a tort ou s'il a raison, il fait ce que lui dicte sa conscience. En général, ça plaît rarement.

(suite de la note 4 de la page précédente)

d'*Homo sapiens* à travers les âges et à travers la planète », est-il écrit en page 4 de couverture. Bien entendu, le livre de Merritt Ruhlen, comme ses nombreux autres écrits, « sont parfois rayés d'un trait de plume, sans autre argument que d'autorité, par des mandarins archaïques de sa profession », écrit dans la préface André LANGANEY, directeur du laboratoire d'anthropologie biologique du musée de l'Homme. Pourtant, n'est-ce pas ce qu'enseignent tous les mythes de la planète. Les mythes, maintenant! Vous voyez bien que je ne suis pas raisonnable. En quoi cela concerne-t-il notre débat? Actuellement il est beaucoup question d'anglicismes... N'importe quel ouvrage sérieux traitant de l'histoire de la langue française vous apprendra que pour la seule période du moyen anglais (1150-1400), pas moins de 10 000 mots français ont été importés en Angleterre. (Ces derniers ont été introduits en anglais après 1250.) Ce n'est pas rien quand même. Qu'une étude objective de nos anglicismes montre qu'en fin de compte nous ne faisons que reprendre à l'anglais les mots qu'il nous a empruntés et que nous avons relégués aux oubliettes, voilà qui serait peu banal et qui en moucheerait plus d'un. (J'aurai l'occasion de revenir sur le sujet dans le paragraphe : *Notes de lecture*, page 13.)

À une époque où il est question de qualité – certains dépensent même beaucoup de temps et d'argent pour obtenir la certification ISO 900x – les démagogues de tout poil gagneraient à méditer ce qu'écrit Henri Mitterand dans sa « Préface » au Dournon<sup>1</sup> : « Chacun peut, en privé, parler et écrire comme bon lui semble. De grands écrivains, même, ont conservé toute leur vie, dans leur correspondance, une orthographe et une ponctuation fantaisistes. Mais dès qu'un texte est destiné au public – qu'il s'agisse d'un rapport, d'un article, d'un livre, d'une lettre officielle – l'auteur doit se conformer aux règles du code. Car c'est en fonction de son application ou de son ignorance de ces règles qu'il sera jugé, étiqueté, situé dans la hiérarchie culturelle, sociale, professionnelle. »

Chaque fois qu'il y a eu déluge, il y a eu arche, arc-en-ciel, pont... et que sais-je encore. Ça a toujours été le fait d'une minorité, voire d'une seule personne. (N'en déduisez pas que je me prends pour le messie. Pour les chrétiens – et je suis chrétien – il est déjà venu.)

Certains m'ont affirmé que je n'arriverai jamais à faire abrégé < monsieur > : M<sup>r</sup> (Mr). Ils devraient se tenir au courant. D'autant que cette abréviation a déjà été utilisée dans le passé : voyez le *Guide pratique...* de Théotiste LEFEVRE (p. 117) par exemple. Que les guillemets simples français : < et >... En Suisse, ne les utilisez-vous pas déjà ! Etc., etc. (ici, la redondance s'impose). Ce sera la même chose pour l'accentuation des capitales et des majuscules.

Certains comparent le code typographique au code de la route. Il y a pourtant une différence de taille : le code de la route est obéi et suivi parce que les gendarmes veillent et verbalisent. Que cette < épée de Damoclès > disparaisse... C'est triste, mais c'est comme ça. Comme l'a dit le Bouddha : « Ce que vous ne voulez pas comprendre par l'intelligence, vous l'apprendrez par la souffrance. » La réalité quotidienne est un très grand maître.

Quoiqu'il en soit, les gougnaftiers et les jean-foutre ont tort de croire que les procès-verbaux n'existent pas dans la < chose imprimée > : « L'emploi d'abréviations fantaisistes a parfois rendu des textes incompréhensibles et provoqué des interprétations erronées. De là sont nés des malentendus qui ont entraîné de graves préjudices au plan commercial et donné lieu à des procès<sup>2</sup>. » D'où les normes, etc.

Ne pas accentuer capitales et majuscules, cela relève parfois de la falsification. D'état civil, par exemple. Souvenez-vous de l'article que Jacques ANDRÉ a fait paraître dans *graphé*, n° 10-II (mai 1997), pages 10-II, sous le titre « Petite (mais excellente) défense de la langue française ». Peu de gens imaginent les conséquences – graves parfois – qui peuvent résulter de cette falsification. Ainsi que d'autres, vous avez entre les mains copie de la correspondance que j'ai eue sur le sujet avec un magistrat. Je ne vais pas tarder à saisir la chancellerie, les ordres d'avocat, etc. Beaucoup de dossiers risquent d'être clos pour vice de procédure : comment poursuivre quelqu'un dont le nom est différent de celui qui est porté sur son extrait de naissance ? C'est triste de devoir en arriver là, mais tant que certains n'auront ni conscience, ni respect, ni dignité..., que pouvons-nous faire d'autre ?

J'entends dire souvent : « Pour le code de la route, d'accord, mais pour le français, il n'y a pas mort d'homme(s) quand même ! » C'est ignorer que le verbe peut tuer : « On sait le soin qu'apportent les diplomates à la rédaction des textes de traités... Une virgule mal placée, et c'est une frontière qui déménage... », rappelle Jacques DRILLON dans son *Traité de la ponctuation française* (coll. < tel >, Gallimard, Paris, p. 55). J'aimerais que les quidams dont vous faites état dans votre article me donnent un seul exemple de frontière qui ait déménagé sans que cela se soit fait dans un bain de sang. C'est que réfléchir avant de parler, à notre époque ça fait ringard... Ce n'est plus à la mode. Et puis, ne sommes-nous pas en république ? En démocratie ? Comme Robert Maggiori, il serait peut-être temps de prendre conscience que « si le débat démocratique est fondé sur l'égalité de droit de tout dire, cela ne veut pas dire qu'il y a une égalité sémantique de tous les dits. < Qu'on ne fasse pas passer l'égalité des droits à l'expression pour l'égalité des expressions. ><sup>3</sup>. »

1. DOURNON Jean-Yves, *Le dictionnaire des difficultés du français*, Hachette Livre, Paris, 1996, p. vii.

2. GUÉRY Louis, *Dictionnaire des règles typographiques*, CFPJ, Paris, 1996, p. 247.

3. Extrait de M.-A. OUAKNIN, *Concerto pour quatre consonnes sans voyelles*, Payot, Paris, 1998, p. 264.

## NOTES DE LECTURE

Pour illustrer mon propos et changer d'exemple, je vous propose de méditer les quelques extraits ci-après. C'est que dès qu'on touche à l'orthographe...

### Questions d'orthographe<sup>1</sup>

La revue *Panoramiques* (Éditions Corlet à 14110 Condé-sur-Noireau) a consacré son n° 42, (4<sup>e</sup> trimestre 1999) à l'orthographe : « L'ortographe? C'est pas ma faute! ». Pour illustrer



les pages une et quatre, l'éditeur a choisi ce dessin, ô combien révélateur. En effet, que lit-on page 32 sous la plume de Renée HONVAULT (« ... Et regard critique sur les rectifications de 1990 : Aménagement pour l'an 2000 ») : « On peut citer l'exemple de *nénufar*, mot d'origine arabe, ainsi orthographié en 1878 dans la 7<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire* [de l'Académie], et aussi par Marcel Proust dans *A [sic] la recherche du temps perdu*, qui est devenu, par erreur d'étymologie, *nénuphar* dans l'édition de 1995, la 8<sup>e</sup>. Pendant l'élaboration en cours de la 9<sup>e</sup> édition, les académiciens ont voté, avec l'adoption des *Rectifications* de 1990, le retour à la forme initiale,

*nénufar*, conforme à l'étymologie. Quelle levée de boucliers! Pour ce terme comme pour d'autres d'ailleurs. Mais que dire? L'ignorance a même fait dire à certains que l'Académie « créolisait » la langue! » Au passage, merci pour les Créoles!

« Des gens réputés intelligents et cultivés ont critiqué les rectifications orthographiques de 1990 en disant ou même en écrivant : « Il faut laisser évoluer spontanément l'usage. » Ils confondaient, sur ce point comme sur d'autres, l'orthographe et la langue. ¶ Il est vrai que personne – aucun ministre et aucune académie – n'a décidé que le latin *augustum* devait se prononcer successivement *agosto*, *aost*, *aoust*, *aout*, pour se réduire aujourd'hui simplement à la voyelle *ou*, prononciation d'ailleurs concurrencée par d'autres, moins raccourcies, mais il a fallu une décision pour qu'un accent circonflexe sur *août* tienne la place de l'*s* qu'on ne prononçait plus. » (André GOOSSE, « Petite histoire sociale de l'orthographe : Parcours dans le jardin des *h*, des *x*, des *y*... », p. 13.)

« Avec l'invention de l'imprimerie, les copistes sont évincés par les imprimeurs. Ceux-ci ont d'abord imité ceux-là, puis ils ont imaginé un certain nombre d'améliorations, en introduisant les accents, le tréma, l'apostrophe (*l'amour* remplaçant *lamour*), en distinguant *u* et *v*, *i* et *j* (*ivre* devient tout à fait différent de *jure*, par exemple). ¶ L'Académie française, fondée en 1634, reçut juridiction sur la langue, notamment sur l'orthographe. Voici le principe que l'Académie a suivi, tel qu'il était défini dans un rapport de 1673 : « La Compagnie déclare qu'elle désire suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes », texte qu'elle reprend dans la préface de la première édition (1694) de son *Dictionnaire*, en supprimant l'allusion aux simples femmes, mais en montrant que sa préférence va vers ce qui rappelle l'étymologie, comme le *p* de *corps* et de *temps*, mentionnés comme exemples. ¶ Les ignorants véritables et les femmes du peuple ne savaient pas écrire. Au nombre des ignorants et des simples femmes, il faudrait donc compter un Pascal et une Sévigné, qui, dans leurs manuscrits, continuaient à appliquer le système graphique le plus simple, ignorant en outre les réformes introduites par les imprimeurs. C'est aussi le choix du *Dictionnaire* de Richelet en 1680, qui supprime beaucoup de lettres grecques : *ortographe*, *sistème*, et beaucoup de lettres étymologiques : *batême*, *tems*, ou muettes : *cu*, réduit les consonnes doubles : *dificile*, etc. Si Richelieu l'avait emporté, notre orthographe aurait suscité peu de critiques et peu de réformateurs. Malheureusement, c'est l'Académie qui l'emportera; dès le xviii<sup>e</sup> siècle, les autres dictionnaires la suivent scrupuleusement. » (André GOOSSE, *article cité*, p. 15.)

1. Tous les extraits qui suivent sont tirés du numéro 42 de la revue *Panoramiques*. (Dans ces extraits, l'orthographe tient compte des rectifications et recommandations de l'Académie française de 1990.)

«[...] la transmission de l'orthographe s'accompagne presque inévitablement d'un endoctrinement. En effet, les usages divergents sont des « fautes » et les usagers sont donc dressés à en avoir honte. En outre, ce dressage se fait lorsqu'ils sont encore de jeunes enfants, c'est-à-dire au moment où ils sont le moins armés pour critiquer et où, au contraire, ils sont même portés à valoriser et à intérioriser les interdits des parents et de leur substitut, le maître. La faute, c'est sale ou, plus exactement, c'est caca. Dans ces conditions, l'orthographe vire au sacré et fonctionne comme une religion avec son Livre (le Dictionnaire), son clergé (les instituteurs), son rituel (la Dictée), ses litanies (*bijoucaillouchou-*, etc.), ses examens de conscience (« On se relit! »), ses extases (le zéro-faute!) et, bien sûr, la culpabilité permanente. ¶ On peut sourire de cette religion enfantine mais l'orthographe est appliquée à des enfants et ils réagissent comme des enfants. Quant au maître, il veut des résultats. Il joue donc le jeu et, sans forcément être croyant, il devient prêtre. Dans ces conditions, si les fidèles ainsi formés gardent la foi, ils seront disposés à considérer toute réforme comme un sacrilège et donc à faire de l'orthographe une institution immobile, quel que soit le prix à payer. ¶ Mais tous n'en restent pas à ce stade et, constatant que la religion du cours élémentaire manque décidément de spiritualité et que l'écriture est faite pour l'homme et non l'homme pour l'écriture, certains reconnaissent l'orthographe pour ce qu'elle est : un aménagement qu'on peut remettre en cause par un nouvel aménagement. ¶ Un conflit s'ouvre alors et si l'esprit critique l'emporte, on aboutit à une réforme. C'est ce qu'on observe un peu partout dans le monde, que ce soit en portugais ou en allemand, mais aussi, soulignons-le, en français. On oublie trop souvent, en effet, que, au cours des siècles, notre écriture a accumulé plusieurs réformes comme la suppression des pluriels en -z (*les blez*), des pluriels en -ix (*les loix*), du trait d'union après *très* (*très-grand*), etc. : notre orthographe actuelle est en fait une orthographe réformée. » (Michel MASSON, « Langage, écriture, orthographe : Vue panoramique », p. 21.)

« Le trait d'union n'est conservé que s'il est utile pour empêcher dans certains mots la formation d'un groupe de lettres qui se lirait autrement, par exemple *extra-utérin*. Mais que dire du terme *contre-amiral* qui reste une exception, tout simplement parce que le titulaire du titre aurait vu une offense personnelle à l'écrire selon la règle générale! Quand le pouvoir et la vanité se mêlent d'orthographe<sup>1</sup>... [...] Il faut reconnaître que variation et illogismes sont légion. La norme, par exemple, accepte *un cure-dent* au singulier mais exige qu'on écrive, toujours au singulier, *un cure-ongles*! A [sic] ma connaissance, si on veut passer par le sens du mot comme l'exigent les détracteurs, il faut reconnaître qu'il est bien difficile de se curer une seule dent à la fois – à moins d'avoir une bouche si bien édentée qu'il n'en reste plus qu'une sur deux – alors que notre anatomie nous oblige à ne nous curer qu'un seul ongle à la fois. » (Renée HONVAULT, « ... Et regard critique sur les rectifications de 1990 : Aménagement pour l'an 2000 », p. 34.)

la dictée :  
 " Des moutons ... Des moutons ... étaient  
 en sureté ... dans un parc . Des moutons ...  
 moutons ... moutons ... Voyons , mon enfant ,  
 faites un effort . Je dis moutonase . Étaient...  
 é'tai-eunt . C'est à dire qu'il n'y avait pas  
 qu'un moutonne . Il y avait plusieurs mou-  
 tonneses .  
 Marcel Pagnol  
 (Tonage , Acte I , scène 1 )

1. Même chose pour les médecins : « Que dire de médecin, de médecine qui y échappent pour éviter de froisser la profession? L'usage pourrait choisir d'écrire médecin et médecine pour éviter des exceptions sans intérêt... (p. 35). » Ce que je trouve incroyable, c'est que des personnes et des organismes officiels, dûment patentés, puissent accepter de tels comportements sans rien faire d'autre que se plaindre.

« Nous, les écrivains, nous souffrons les camisoles de force et les ceintures de chasteté de l'orthographe. » « La mienne, je la fais corriger par les correcteurs. »  
 « Si on me faisait passer un examen de grammaire, je me ferais étendre. »  
 (Gabriel Garcia Márquez, prix Nobel de littérature.)  
 Dans *El Mundo*, Section « Crónica », dimanche 13 avril 1997, Madrid, page 14.

### De la féminisation des noms...

En France, les pouvoirs publics commence enfin à s'occuper du problème. Voir BECQUER Annie, CERQUIGLINI Bernard, CHOLEWKA Nicole, COUTIER Martine, FRÉCHER Josette et MATHIEU Marie-Josèphe (Centre national de la recherche scientifique, Institut national de la langue française), *Femme, j'écris ton nom...* (*Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*), préface de Lionel JOSPIN, La documentation française, Paris, 1999. L'aperçu historique est particulièrement instructif. On y trouve également les règles de féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, etc. Là non plus, les choses ne sont pas simples... : « [...] pour beaucoup de femmes, féminiser un nom de métier revient à le dévaloriser. C'est ainsi que dans les colonnes d'un journal local (*Est Républicain*, 5 juillet 1998), la directrice d'un journal de mesures scientifiques déclare vouloir être appelée *directeur*, et non pas *directrice* : « directrice a un petit côté directrice d'école, un peu institutrice » – ce qui est assez méprisant à l'égard de ces membres de l'Éducation nationale. Ce n'est pas une réaction isolée. Un métier féminisé perdrait ainsi de son prestige et de sa valeur d'autorité : on ne saurait être *directrice* de cabinet, *conseillère* d'État, *rédactrice* en chef, *ambassadrice* de France aux USA... alors que directrice d'école, des ventes, de crèche, *conseillère* conjugale, *rédactrice* des annonces matrimoniales, cela va de soi, et la féminisation intervient nécessairement dans des emplois autres que la désignation d'une fonction ou d'une profession : *ambassadrice* de la mode et des parfums français. Il est vrai que les postes de haut niveau ont été (trop) longtemps le domaine (réservé) des hommes et l'usage ancien consistant à attribuer aux épouses la dignité (titre, grade et fonction) de leur époux s'est maintenu à une époque où il n'y avait pas risque d'ambiguïté, en particulier dans les milieux de la haute administration (*ambassadrice*, *ministresse*, *préfète*...), dans celui de l'armée (*colonelle*, *générale*...) et pour désigner des femmes de notables (*avocate*, *doctoresse*, *mairresse*, *nota(i)resse*, *pharmacienne*...). [...] Le prestige du masculin prôné par Vaugelas qui déclare en 1697 : « la forme masculine a prépondérance sur le féminin parce que plus noble », pèse lourd dans les consciences, et pourtant, comme le souligne Albert Dauzat en 1955 (p. 99-100) : « la femme qui préfère pour le nom de sa profession le masculin au féminin accuse par là-même un complexe d'infériorité qui contredit ses revendications légitimes. Dérober son sexe derrière le genre adverse, c'est le trahir ». Dire « madame le docteur, c'est reconnaître implicitement la supériorité du mâle, dont le masculin est l'expression grammaticale ». » (*ouvrage cité*, p. 32-33.)

Le texte ci-dessous est ainsi composé sur un sac d'emballage pour baguette de pain :

## Pain de Tradition Française Biologique

Après les farines animales, assaisonnées à l'huile de vidange et autres excréments, que doit-on comprendre. Que la farine qui sert à fabriquer le pain... Car ce n'est pas le pain qui est « bio », mais bien la tradition française. « Tradition Française Biologique ». Si je comprends bien, il y aurait une tradition française qui ne serait pas « bio » ? Décidément, il va être de plus en plus difficile de faire ses courses...

Comme vous pouvez le constater, on n'est pas sorti de l'auberge. Raison pour laquelle, essayons de ne pas en rajouter... et tâchons de nous entendre.



J'exerce notre métier depuis moins longtemps que vous : seulement un peu plus de 20 ans. Mais je dois avouer que c'est seulement depuis que j'ai commencé à rédiger mes études critiques (mars 1997) que je l'apprends vraiment. Jusqu'alors, je n'ai fait que suivre bêtement ce que m'ont appris les professionnels de la « chose imprimée ». Car j'étais à mille lieues de penser que certains fondements de la typographie ne reposaient que sur du vent, trouvaient leur origine dans des contraintes techniques, etc. C'est pourquoi, en la matière, la soi-disant tradition typographique a bon dos. Certains prétendent même que toutes les prescriptions de la grammaire typographique sont dûment pensées et éprouvées par plus de cinq siècles de pratique, qu'elles sont logiques, cohérentes, etc.

Eh bien, non. Il me semble l'avoir suffisamment démontré dans mes études critiques, et le démontrer encore dans la présente. Et ce n'est pas fini.

Peu avant sa « naissance au ciel », Nina Catach m'a fait remarquer que, moi aussi, je légiférais. Légiférer, là n'est pas le problème. La question est de savoir si les propositions qui sont faites sont recevables ou non. Et si elles sont considérées par certains comme non recevables, de donner des arguments qui, eux, le sont. Et non pas épancher sa bile à propos de tout et de n'importe quoi, se laisser aller à proférer des insultes<sup>1</sup>, et que sais-je encore.

Bien entendu, comme en toutes choses, tout n'est pas à rejeter dans l'enseignement que j'ai reçu « sur le tas » comme on dit, car je n'ai fréquenté aucune école d'art graphique. Pour le milieu, je serai donc toujours un étranger, un « banlieusard de la typographie »... Non seulement je n'en ai aucun complexe, mais je considère cela comme une bénédiction, une grâce. Sinon, je serais devenu comme eux !

Parmi les « banlieusards de la typographie », il y a des personnes très cultivées, à qui les typographes ne feront jamais « avaler de couleuvres ». Autant le savoir.

Bien entendu, il nous arrive de ricaner. Mieux, à jouer au « poil au », ce qui, fait observer un confrère, « reste une thérapie efficace et jouissive contre la suffisance ». (Que voulez-vous, chacun s'amuse ou passe le temps comme il peut, ou comme il veut.) Il est vrai que sur ce plan, les typographes en connaissent un rayon et n'ont à apprendre de personne.

En tout cas, voilà de quoi « remettre l'ouvrage sur le métier ». Et pardon, si vous me trouvez sévère. Car, je le confirme, le *Guide du typographe romand* est certainement la grammaire typographique la mieux conçue. Et, en cela, il vous doit beaucoup.

*Jean Méron*

1. Lorsqu'en 1672 le manuscrit du dictionnaire de l'Académie s'égara chez un libraire, puis chez l'historien Mézeray, on accusa Antoine Furetière (1620-1688; pardon : \* 1620-† 1688, j'écris à un Suisse quand même) de l'avoir volé. « Il s'ensuivit une querelle de factums inouïe. On ne lésina pas sur les insultes : faussaire, faux-monnaieur, souteneur de filles, rien n'y manquait. » (TRITTER Jean-Louis, *Histoire de la langue française*, Universités lettres, « Ellipses », Éditions marketing S.A., Paris, 1999, p. 118.) C'est qu'ils peuvent être mauvais entre eux, ces « immortels » qui n'ont d'immortel que le nom. Ce ne sont quand même pas des bouddhas vivants !